

• LE DEMANDEUR

- Nom et Prénom : :
- Adresse :
- Téléphone :
- Mail :

Le (les) bénéficiaire(s)

Nom de famille si différent du demandeur	Prénom	Année de naissance	Niveau de scolarité

Fait le

à

Signature

Ce document doit être :

- Accompagné de l'avis d'imposition (pages 1 et 2) de l'année
- Remis au bureau de l'association lors des permanences avant le 17 octobre 2026

- L'Association Diapason peut apporter une aide financière à **tout enfant** inscrit à l'Ecole de Musique (sous condition de ressources)
 - Notre base de calcul pour toute aide est la grille tarifaire de l'Ecole de Musique
 - Elève domicilié sur le territoire communautaire
 - 10 niveaux de tarifs
 - 20 mn de cours pour les niveaux 1 et 2
 - Notre barème d'attribution est calculé à partir du : Revenu imposable / nombre de personnes vivant au foyer
 - Selon ce résultat le montant de l'aide est de 3 niveaux : 55 %, 45%, 25%, de la grille tarifaire de référence
- La charte de l'Aide financière est consultable auprès de l'équipe de l'Association Diapason*

Cadre réservé à l'Association Diapason

Seuil d'attribution (revenu imposable / nombre de personnes) :

Montant de l'aide attribuée par enfant
Montant total de l'aide

Transmis au Trésor Public le :
Famille informée le :

Calcul du montant de l'aide par enfant. Revenu imposable : nombre de personnes vivant au foyer.
Si résultat inférieur à

<	6 061 €	55%
<	8 659 €	45%
<	11 256 €	25%